

Expérience étrangère

Le territoire de Mené : l'autonomie énergétique



DESCRIPTION SOMMAIRE

- **Lieu**

Communauté de communes du Mené, Côtes d'Armor, France

- **Échelle territoriale**

Sept communes sur 163 km² pour un total de 6200 habitants

- **Objectif**

Fixer un axe de développement pour les années à venir, soit celui des énergies renouvelables, notamment afin de diversifier l'activité économique « mono-industrielle » de la région (agriculture et agroalimentaire).

- **Nature du projet**

Atteindre l'autonomie énergétique de la communauté de communes à l'horizon 2010 par la mise en place de plusieurs projets sur le territoire : méthanisation collective de lisier, production d'huile végétale carburant à partir de colza, de déchiquetage de bois pour les chaufferies collectives et individuelles, parc éolien, etc.

Cet exemple illustre de quelle manière plusieurs mouvements « de la base » semblables peuvent éventuellement se compléter et être réunis sous un plan ou une stratégie commune pour le développement rural. Il illustre également de quelle manière des problématiques diverses peuvent inspirer des projets d'énergie qui se rentabilisent non seulement avec le produit énergétique mais également avec les réductions de coûts ou de contraintes. Finalement, le projet démontre de quelle manière un regroupement d'agriculteurs, d'élus et d'entreprises privées peuvent travailler ensemble pour le développement de projets d'énergie renouvelable.

(source : www.mene.fr)



ACTEURS

- **Initiateurs**

L'association Mené Initiatives Rurales (MIR) depuis 1997, les élus de la Communauté des communes du Mené depuis 2000 et les membres des divers CUMA (coopératives d'utilisation de machinerie agricole) selon les projets spécifiques. Marc Théry, un chargé de mission dédié au projet, est à l'emploi de la Communauté des communes du Mené depuis 2006.

- **Parties prenantes**

L'association MIR, les élus locaux, les CUMA locales (Mené Énergie, Menergol), les citoyens (comme investisseurs, fournisseurs, clients et critiques), l'entreprise d'énergies renouvelables Adelis (du groupe Idex) et les divers programmes régionaux, nationaux et européens à l'appui des initiatives de développement rural.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Dans son plan d'action 2006-2010, le territoire de Mené vise à maximiser son autonomie énergétique. Des projets de méthanisation collective (lisiers de 30 agriculteurs membres de la CUMA Mené Énergie plus les boues d'abattoirs), de production d'huile végétale carburant (colza de 42 agriculteurs membres de la CUMA Menergol), de déchetage de bois pour les chaufferies collectives et individuelles (bois des haies du territoire et de 27 km² de forêts) et d'un parc éolien (7 éoliennes de 90 mètres pouvant fournir l'équivalent de 6000 ménages, hors chauffage) sont déjà bien avancés. L'électricité produite par le parc éolien et la centrale de méthanisation sera vendue à EDF (l'équivalent en France d'Hydro-Québec). Le plan d'action 2006-2010 prévoit aussi le développement de projets connexes. D'une part on parle de réseaux de chaleur, d'une centrale d'énergie pour l'industrie et de biogaz à la ferme. D'autre part on parle des bâtiments publics (efficacité énergétique et énergie renouvelable), d'un pôle de compétences sur les énergies renouvelables (incubateur d'entreprises, implantation de nouvelles entreprises sur le territoire) et d'actions d'accompagnement en énergie. Après 2010, les idées s'orientent vers l'évolution des projets déjà prévus : l'intégration du biogaz au réseau de gaz naturel ou sa transformation en carburant, la conversion de la centrale industrielle à vapeur en centrale de gazéification, la conversion de l'huilerie en usine de production de biodiesel, la généralisation des réseaux de chaleur...

TABLEAU DE L'INVESTISSEMENT

Projet	Investissement	Répartition
Plate-forme bois énergie	200 000 €	
Menergol (huile de colza)	480 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • 60 % en subventions (36 % par l'Europe via le pôle d'excellence rural, l'autre 24 % d'autres sources) • 12,5 % en capitaux propres (parts de 50 \$/ha, 1200 ha) • le reste en emprunts
Géotexia (biogaz collectif)	14 M €	<ul style="list-style-type: none"> • 10 % en capitaux propres (32 % Adelis, 34 % CUMA Mené Énergie, 34 % Caisse des dépôts et consignations) • 29 % en subventions (ADEME, Agence de l'eau, Feder) • le reste en emprunts
Citeol Mené (parc éolien)	8 M €	<ul style="list-style-type: none"> • 20 % en capitaux propres (70 % Adelis, 30 % Cigales du Mené) • 80 % en emprunts
Réseaux de chaleur	3 M €	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions : ADEME, gouvernements régionaux, départementaux et communaux, crédits bancaires
Centrale d'énergie pour l'industrie	2 M €	
Biogaz à la ferme	Environ 250 000 € par digesteur	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements privés : projets portés par l'agriculteur
Création d'un pôle de compétences	1 M €	

MOTIVATION À L'ORIGINE DU PROJET

Pour tous les projets, la motivation est une dynamisation du milieu par la diversification de l'économie locale, et ce, pour lutter contre l'exode rural. Le premier projet, celui de la méthanisation, avait aussi comme objectif de régler un problème de surplus de lisiers, causé notamment par une politique locale des années 1990 de maximisation de l'occupation de terres par la relève agricole aux dépens de l'accès aux superficies nécessaires à l'épandage pour des productions porcines de plus en plus intensives. Le projet d'huile végétale carburant vise aussi à garantir la traçabilité totale et transparente des aliments issus des élevages, ce qui est actuellement impossible en raison de l'importation à 100 % de tourteau de soya présumé OGM des États-Unis et du Brésil. Finalement, l'augmentation de l'autonomie énergétique, tant électrique que chaleur, améliore la rentabilité des entreprises locales et le pouvoir d'achat des ménages, surtout s'ils participent à l'investissement dans les projets ou à la fourniture d'intrants (colza, bois).

HISTORIQUE

L'association Mené Initiatives Rurales (MIR), membre de la fédération nationale des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, a été créée en 1997 à l'initiative des agriculteurs de Mené et rejoint également élus, chasseurs, pêcheurs, milieu scolaire, associations, artisans... L'idée était de dynamiser le milieu afin de limiter l'exode rural, le tout dans une perspective de développement durable. Sa mission porte sur 2 axes principaux : tendre vers une reconquête de la qualité de l'eau et des paysages, maintenir des activités porteuses d'emploi et initier, accompagner les acteurs locaux dans la mise en place de développement durable local. Ses actions d'information visant systématiquement les citoyens, les élus, les experts et les entreprises privées, une vision d'approche commune s'est développée peu à peu. Les actions du MIR ont influencé directement le développement de plusieurs des premiers projets d'énergies renouvelables du Mené.

Les élus de la Communauté de communes du Mené, créée en 2000, ont également été très engagés dès le début. Notamment, Jacky Aignel, vice-président (également président de la commission environnement et maire de Saint-Gouéno), a été très actif dans la promotion des projets d'énergie comme vecteur de développement et de protection environnementale. Les élus ont engagé un chef de mission, Marc Théry, spécifiquement dédié à ces projets. Notamment, M. Théry a réalisé les études pour le projet Menergol. Les démarches locales ont été renforcées par l'inclusion officielle des projets d'énergies renouvelables du Mené dans le Pôle d'excellence rurale « De l'amélioration de l'offre de soins à la production de biocarburants » du Groupe d'action locale (GAL) des pays du Centre Bretagne et de Saint-Brieuc sud.

Le projet Menergol a été initié à la suite de plusieurs tentatives individuelles infructueuses de production d'huile végétale carburant (huile végétale pure – HVP) et le tourteau, principalement pour des raisons de mauvaise qualité de l'huile produite. Appuyée et encouragée par le maire Jacky Aignel et l'association MIR, la CUMA Menergol, regroupant 42 producteurs agricoles (dont M. Aignel) dans un rayon de 40 km de Saint-Gouéno, a ainsi décidé de faire un projet d'huilerie collective pour le colza. Ce projet s'est avéré pratiquement plus intéressant du point de vue du tourteau que de l'huile. Le tourteau étant de provenance locale, ceci facilite la traçabilité des produits alimentaires (notamment le porc engraisé au tourteau). Cette traçabilité augmente le potentiel de mise en marché européen puisque le tourteau remplacé provenait de soya américain et brésilien. De plus, le tourteau ainsi produit est moins cher. Le prix de l'huile présente aussi des économies par rapport au diesel, mais un équipement de bicarburant (diesel-huile) doit être installé sur la machinerie. L'usine a été lancée en mars 2007 avec 38 producteurs et 230 ha de colza mais vise à terme la transformation de 1200 ha, soit 1,44 million de litres d'huile et 2160 tonnes de tourteau par année.

HISTORIQUE

Le projet Géotexia a commencé à prendre forme une fois que la trentaine d'agriculteurs aujourd'hui membres de la CUMA Mené Énergie, notamment Dominique Rocaboy, avaient reçu suffisamment d'information et avaient visité d'autres pays européens (Allemagne, Luxembourg, Danemark, Suède, etc.) – avec l'aide de l'ADEME et de MIR – dans le but de trouver une solution à leur surplus de lisier. À chaque mission, ils traînaient avec eux les élus et acteurs locaux. Progressivement, inspirée par la « réflexion collective entre paysans, collectivités et industriels », l'idée d'une usine de méthanisation collective pour les lisiers et boues d'abattoir s'est concrétisée. Les agriculteurs, l'abattoir et les élus étant d'accord sur l'idée, la prochaine étape critique a été la participation du groupe Idex comme partenaire, via sa filiale en énergies renouvelables Adelis. Le chef de l'entreprise nationale, Alain Planchot, « s'est montré très intéressé par notre démarche sans nous prendre de haut parce que nous étions des paysans » selon M. Rocaboy. Le chargé de projet d'Adelis, Jean-Luc Le Souder, affirmait que « Nous faisons partie d'un groupe familial dont la logique n'est pas seulement de faire du business et de gagner de l'argent mais aussi de développer des projets ambitieux qui ont du sens. Cette association avec le monde agricole était d'autant plus intéressante qu'elle nous faisait entrer dans une logique industrielle bien différente. » Le projet, qui traitera 35 000 tonnes de lisiers et 40 000 tonnes de boues d'abattoir, devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année 2009 et générer des revenus annuels de 4 millions d'euros (électricité et engrais).

Le projet Citeol Mené a été fortement promu par le maire Jacky Aignel et maintenant par Gilles Aignel (on présume un lien de parenté) qui est gérant de Cigales des Cimes 1, un regroupement d'investisseurs locaux qui contribue au financement global de Cigales du Mené qui détiendra 30 % des parts des capitaux propres du projet. Une réunion publique d'information a eu lieu le 6 mars 2009 pour présenter le projet aux gens qui craignent l'impact des éoliennes ainsi qu'aux investisseurs potentiels. Elle était animée par M. Gilles Aignel avec l'appui de Jean-Luc Le Souder d'Adelis (étude technico-économique) et de Grégoire Durand d'Espace éolien développement (étude d'intégration au paysage). Adelis détiendra les autres 70 % des parts de capitaux propres dans le projet. D'autres réunions ont été prévues et d'autres Cigales des Cimes devraient être ouverts pour permettre à davantage d'investisseurs locaux de participer au projet. La mise en service du parc éolien est prévue pour l'été 2010.

RETOMBÉES

Chacun des projets crée des emplois directs dans la région, même si dans certains cas cette création est minime (moins d'un équivalent temps plein). Les projets simplifient et réduisent les coûts liés à la gestion des résidus de la région tout en créant de la valeur ajoutée pour les citoyens. Cela a pour effet d'améliorer la qualité de l'environnement local et en aval dans le bassin versant. Les citoyens investisseurs peuvent s'enrichir à même ces projets et la participation collective ressert les liens entre voisins.

FACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE

La Communauté de communes du Mené est enclavée au Centre Bretagne et n'inclut aucune grande ville. Saint-Brieuc au nord et Rennes au sud-est créent des tensions d'exode rural, d'autant plus que l'économie locale est basée principalement sur la filière porcine. Le Mené est aussi le château d'eau (la source d'eau) de son bassin versant et la pollution diffuse de son agriculture affecte énormément ses voisins.

La distribution de l'électricité a été déréglementée en France. EDF (Énergie de France) achète l'électricité renouvelable produite à petite échelle.

Plusieurs programmes de développement rural et social sont accessibles à tous les niveaux de gouvernements (locaux, départementaux, régionaux, nationaux et européens).

FACTEURS DE SUCCÈS

- Une politique locale explicitement en faveur du maintien démographique, même si celle-ci entrerait en conflit à court terme avec les objectifs de qualité de l'environnement. Cette politique a forcé le milieu à innover pour trouver des solutions qui respecteraient l'objectif tout en rencontrant les autres contraintes d'une société durable (économie, environnement).
- Une association locale et un maire dévoués et engagés à l'idée du développement rural par les énergies renouvelables.
- Une entreprise technique sensible aux valeurs sociales du milieu, crédible sur le plan technologique et financier, et prête à travailler en partenariat avec les acteurs locaux.
- La participation populaire, tant au niveau du leadership des différents projets que du financement de ceux-ci.
- La consultation publique animée par des promoteurs-citoyens qui a permis de régler des problèmes d'acceptabilité sociale présents pour tous les projets.
- Un marché de l'électricité ouvert et un environnement politique représentant des objectifs semblables à ceux du Mené, ce qui a permis l'obtention de nombreuses subventions et de prêts de fonds publics.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Problèmes d'acceptabilité sociale, notamment le phénomène « pas dans ma cour » exprimés par les citoyens peu ou pas impliqués dans les projets.

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT POUR LA DÉMARCHE DU GROUPE DE TRAVAIL

- Emphase sur la vision d'un avenir dynamique en milieu rural, ce qui stimule la créativité dans la recherche de solutions techniques (et non l'inverse, le plus commun : l'emphase sur un projet technique qui pourrait avoir certaines retombées positives).
- Implication énorme des citoyens qui sont bien appuyés par leurs élus et des ressources techniques crédibles et sensibles aux valeurs sociales du milieu.
- Leadership citoyen ou privé, tant exécutif que financier, dans tous les projets (et non le plus commun : leadership chez une association ou une agence de développement ou un élu).
- Stimulation énorme en provenance des élus, notamment de la personne avec l'autorité directe sur ce type de projets (le président de la commission environnement du Mené).

Personnes contacts ou références

- Jacky Aignel, agriculteur, maire de St-Gouéno, président de la commission environnement, vice-président de la Communauté de communes du Mené.
- Marc Théry, chargé de missions à la Communauté de communes du Mené.